

La votation citoyenne : pour le droit de vote des étrangers !

Durant la semaine du 4 au 11 décembre se déroulera la votation citoyenne. Il s'agit d'une manifestation menée par plusieurs associations, syndicats et partis politiques (dont Europe Ecologie Les Verts) afin d'organiser des consultations citoyennes sur le droit de vote et l'éligibilité des étrangers aux élections locales. Cette promesse de 1981, votée à l'assemblée nationale en 2000 est sans cesse ramenée sur le coin de la table mais n'est jamais soutenue par les élu(e)s de la République avec force et conviction.

Esther Benbassa sénatrice EELV du Val de Marne est la rapporteur de la proposition de loi sur le droit de vote et l'éligibilité, aux élections locales, des étrangers non-ressortissants de l'Union européenne résidant en France.

Le 8 décembre sera discuté au sénat ce projet de loi, où on espère que la majorité de gauche la votera et que la mobilisation autour de la votation citoyenne finira de convaincre les derniers sceptiques.

La citoyenneté et la nationalité étant deux concepts différents, on peut tout à fait accorder la première (notamment le droit de vote), sans nécessairement entraîner la seconde.

Comment comprendre en effet que des personnes qui vivent, travaillent, enrichissent la société, construisent une famille et paient des impôts, soient privées du droit de donner leur avis sur les décisions qui les concernent au motif qu'elles n'ont pas la bonne nationalité ?

Contact : uropeecologie.creteil@gmail.com / 0149805283

Catherine Calmet pour le groupe EELV

